



Bureau presse et promotion

Faubourg de l'Hôpital 41
2000 Neuchâtel
Tél. +41 32 718 10 40
bureau.presse@unine.ch
www.unine.ch/communication

*Aux représentantes
et représentants des médias*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Temple des Eplatures sauvé et réaffecté d'ici 2025

Neuchâtel, le 27 octobre 2023. Selon la convention qu'elles ont signée le 8 mai 2023, la Ville de La Chaux-de-Fonds, l'Université de Neuchâtel et l'ASPAM ont décidé de collaborer dans la réalisation d'un projet de sauvegarde et de réaffectation du Temple des Eplatures, à La Chaux-de-Fonds.

Le but de ce projet est d'assurer la sauvegarde de l'édifice en y créant un lieu de séminaires et de culture comportant une partie de logements étudiants. L'Université marquera ainsi de manière tangible sa présence dans le haut du canton et La Chaux-de-Fonds se positionnera sur la scène scientifique et académique romande avec l'ouverture d'un centre de séminaires à disposition de l'Université de Neuchâtel et de la CUSO (Conférence Universitaire de Suisse Occidentale) notamment.

L'ASPAM est l'initiatrice du projet dont elle mènera les travaux pour assurer la reconstruction du Temple, qui a perdu son clocher pendant la tempête du 24 juillet dernier, ainsi que la reconversion des lieux en les dotant d'un nouvel esprit communautaire axé autour de la science, de la réflexion et du savoir.

Un lieu aux utilisations multiples

Ce nouvel espace de réflexion et de réunions sera voué à des activités scientifiques et culturelles pendant la semaine et ouvert à la location au public durant les week-ends.

C'est l'Université de Neuchâtel qui assurera, de manière non exclusive mais préférentielle, la promotion et la gestion du centre de séminaires destiné avant tout à des étudiant-e-s doctorant-e-s, mais aussi à des réunions extra-muros des Professeur-e-s des différentes facultés de l'Université. La promotion menée par l'Université de Neuchâtel interviendra aussi bien au sein de l'Université elle-même que de la CUSO, qui a manifesté son vif intérêt à disposer d'un tel lieu de retraite pour les étudiant-e-s et étudiant-e-s doctorant-e-s des différentes universités et hautes écoles de Suisse romande.

Des publics divers

Le Temple des Eplatures retrouvera ainsi une vie communautaire qui permettra à la Ville d'entrer sur la scène scientifique et académique, cantonale et nationale. Pour la région, c'est la garantie de disposer, à l'échéance des travaux, d'un nouveau lieu de réunion polyvalent de qualité qui, bien que géré prioritairement par l'Université, demeurera librement accessible au public également. D'autres manifestations, comme des mariages ou des séminaires d'entreprise par exemple, pourront ainsi prendre place dans les locaux.

En marge des écoles doctorales et des séminaires scientifiques qui s'y tiendront, le Temple proposera une offre unique de chambres estudiantines doubles, se prêtant bien à de courts séjours sur place.

La partie « logement » du projet est conçue comme purement accessoire aux autres utilisations du Temple et destinée avant tout aux séminaristes pour leur permettre de demeurer sur place le temps de leur formation.

Réouverture en 2025

Pour toutes les utilisations universitaires des lieux, c'est l'Université de Neuchâtel, par son Service académique (SACAD), qui se chargera de la promotion, de la coordination des utilisations scientifiques et de la gestion de l'occupation des chambres.

C'est en revanche l'ASPAM qui gèrera les manifestations ayant lieu dans le Temple hors période de séminaire et le week-end.

Le Temple rénové ouvrira ses portes au public et à l'académie début 2025.

Contacts :

*Jean-Daniel Jeanneret, Président du Conseil communal de La Chaux-de-Fonds,
Tél. +41 32 889 00 11, jean-daniel.jeanneret@ne.ch*

*Kilian Stoffel, recteur de l'Université de Neuchâtel,
Tél. +41 32 718 10 20, kilian.stoffel@unine.ch*

*Nathalie Tissot, présidente de l'ASPAM,
Tél. +41 32 913 86 88, nathalie.tissot@etudetissot.ch*